



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 03.05.2022

Numéro de publication: HR01-1005464091

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées SI Plaisance 1889 SA, Martigny

SI Plaisance 1889 SA
c/o Me Olivier Vocat
Avenue du Grand-St-Bernard 8
1920 Martigny

SI Plaisance 1889 SA, à Martigny, CHE-415.902.250, c/o Me Olivier Vocat, Avenue du Grand-St-Bernard 8, 1920 Martigny, société anonyme (Nouvelle inscription). Date des statuts: 28.02.2022. But: La société a pour but: gestion de patrimoine immobilier, achat, vente, location, courtage et mise en valeur de biens immobiliers en Suisse et à l'étranger. La société peut investir dans des immeubles et des terrains en Suisse et à l'étranger, soit en vue d'obtenir des rendements locatifs ou un bénéfice en capital à l'exclusion des opérations immobilières prohibées par la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. La société pourra également créer des succursales en Suisse et à l'étranger. Elle pourra également participer à toute société, acquérir ou verser des honoraires et commissions, négocier et exécuter des contrats divers ou de commissions dans différents pays. Capital-actions: CHF 1'000'000.00. Capital-actions libéré: CHF 1'000'000.00. Actions: 1'000 actions nominatives de CHF 1'000.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts. Faits qualifiés: Apport en nature et reprise de biens: selon contrat authentique du 28.02.2022, sont apportées à la société pour CHF 5'421'414.00 les parcelles Nos 424, 461, 465, 2948, 3081 et 3429 de la commune de Martigny ainsi que le projet de construction qui y est lié, apport accepté pour ce prix, en échange duquel sont remises aux apporteurs les 1'000 actions nominatives de CHF 1'000.00 (avec un agio de CHF 1'500.00 par action) constituant le capital, le solde de CHF 2'921'414.00 étant inscrit au passif du bilan en leur faveur. Organe de publication: FOSC.

Communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC ou lettre recommandée pour les convocations aux assemblées générales et par écrit ou courriel pour les autres communications. Selon déclaration du 28.02.2022, il est renoncé à un contrôle restreint. Personne(s) inscrite(s): Vocat, Olivier, de Anniviers, à Martigny, président du conseil d'administration, avec signature collective à deux; Morand, Jean-Pierre, de Martigny, à Val de Bagnes, administrateur, avec signature collective à deux.

Registre journalier no 1175 du 28.04.2022

Point de contact: Registre du commerce du Bas-Valais